

Bilan Actif

Répartition	2008		2009	
	Vie Associative €	Services TISF & AVS €	Vie Associative €	Services TISF & AVS €
<i>ACTIF IMMOBILISE</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		5 302		26 998
Immobilisations financières		1 600		1 600
		6 902		28 598
<i>ACTIF CIRCULANT</i>				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Divers produits à recevoir		132 014	659	126 766
Disponibilités				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 288	396 038	5 596	337 211
<i>Charges constatées d'avance</i>		587		582
	6 288	528 639	6 255	464 559
Total général	6 288	535 541	6 255	493 157

Bilan Passif

Répartition	2008		2008	
	Vie Associative €	Services TISF & AVS €	Vie Associative €	Services TISF & AVS €
<i>CAPITAUX PROPRES</i>				
Autres réserves		1 783		1 783
Report à nouveau	5 886	187 774	6 287	259 394
Résultat de l'exercice	402	71 620	(32)	25 996
Subventions d'investissement				1 225
Prov.pour réserve de trésorerie		9 567		12 509
	6 288	270 744	6 255	300 908
<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges		67 393		45 906
		67 393		45 906
<i>DETTES</i>				
Emprunts et dettes financières divers		5 274		1 938
Dettes fiscales et sociales		81 947		77 396
Autres dettes		110 183		67 009
Produits constatés d'avance				
		197 404		146 343
Total général	6 288	535 541	6 255	493 157

Compte de Résultat

Répartition	2008		2009	
	Vie Associative	Services TISF & AVS	Vie Associative	Services TISF & AVS
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations des membres	966		1 089	
Prestations de service		705 751		657 851
Reprise sur amortissements & provisions		18 794		38 085
Autres produits - Subvention d'exploitation	1 983	16 704	2 340	23 182
Total des Produits d'exploitation...	2 949	741 249	3 429	719 118
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats & charges extérieures	2 795	70 655	3 537	73 281
Impôts & taxes		37 192		36 505
Salaires		410 059		430 481
Charges sociales		123 615		132 282
Dotations Amortissements		2 991		4 944
° provision créances douteuses		373		498
° provision risques, charges		25 135		16 225
° provision réserve de trésorerie		5 733		2 942
Autres charges (créances irrécouv.)		392		351
Total des Charges d'exploitation...	2 795	676 145	3 537	697 509
Résultat d'Exploitation.....	154	65 104	-108	21 609
Produits financiers	248	6 657	76	3 407
Charges financières				
Résultat courant avant résultat exceptionnel.	402	71 761	-32	25 016
Produits exceptionnels (Vtes div.- Subventions)		1 530		1 817
Charges exceptionnelles		747		372
Résultat exceptionnel.....	0	783	0	1 445
Impôt sur intérêts.....		924		465
Total des Produits :	3 197	749 436	3 505	724 342
Total des Charges :	2 795	677 816	3 537	698 346
Résultat :	402	71 620	-32	25 996

Annexe comptable

1 - Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2009 ont été établis et présentés conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux dispositions du plan comptable des établissements sociaux et médico-sociaux privés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Brevets, concessions, logiciels	1 an
Installations générales, agencements	10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau	4 à 5 ans
Matériel informatique	4 ans
Mobilier	10 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans

Une provision pour dépréciation complémentaire est le cas échéant constatée pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur d'utilité.

1.2. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur valeur brute. A la clôture de l'exercice, une provision pour dépréciation est éventuellement constatée pour ramener leur valeur au prix de marché.

1.3. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

La recouvrabilité des créances est analysée lors de chaque clôture des comptes. Les créances impayées font l'objet d'une dépréciation si, leur recouvrement apparaît incertain.

Annexe comptable

2 – Autres informations

Concernant les financements 2009, ils ont été déterminés en fonction :

- d'une dotation globale pour le Conseil Général pour une somme de 271 507 €,
- d'une prestation de service et d'une dotation globale déterminées en fonction d'un nombre d'équivalent temps plein pour la C.A.F./C.N.A.M. moins la participation des familles, d'un montant de 338 483 € (incluant les naissances multiples ou rapprochées).

Nous avons doté une réserve de trésorerie d'un montant de 2 942 €, ainsi qu'une provision pour continuité d'exploitation de 16 225 €.

Au 31 décembre 2009, l'association comptait 21 salariées.

Il est à noter que nous avons eu 3 départs à la retraite (soit 2 TISF et 1 AVS) que nous avons en partie remplacé, afin de répondre à une reprise d'activité en C.A.F. et C.N.A.M.

Pour vous montrer l'importance de l'engagement de nos bénévoles, nous vous rappelons quelques données :

- une réunion de bureau tous les mardis matin,
- un conseil d'administration tous les deux mois,
- une réunion du personnel,
- la présence de bénévoles lors de réunions régionales ou nationales,
- et toutes les réunions fixées par les financeurs et les rencontres nécessaires pour mettre en place de nouveaux projets.

Tableau des mouvements des immobilisations
Année 2009

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	7 018			7 018
Immobilisations corporelles	33 544	26 639	9 357	50 826
Immobilisations financières	1 600			1 600
Total général	42 162	26 639	9 357	59 444

Tableau des mouvements des amortissements
Année 2009

	Début exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	7 018			7 018
Immobilisations corporelles	28 242	4 944	9 357	23 829
Immobilisations financières				0
Total général	35 260	4 944	9 357	30 847

Tableau des provisions
Année 2009

	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Prov.pour risques et charges	67 393	16 225	37 713	45 905
Prov. pour dép.des comptes de tiers	373	498	373	498
Prov.régl. : réserve de trésorerie	9 567	2 942		12 509
Total général	77 333	19 665	38 086	58 912

Etat des échéances des créances et des dettes
Année 2009

	Montant brut	Échéances	
		jusqu'à 1 an	à plus d'un an
CREANCES			
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 600	1 600	
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances usagers	2 502	2 502	
Autres créances	124 762	124 762	
TOTAL	128 864	128 864	0
DETTES			
<i>Dettes financières :</i>			
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	1 938	1 938	
<i>Autres dettes :</i>			
Dettes fournisseurs			
Dettes fiscales et sociales	77 396	77 396	
Autres dettes	67 009	67 009	
TOTAL	146 343	146 343	0

Charges et produits constatés d'avance
Année 2009

	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	582	
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL	582	0

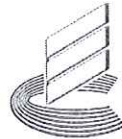
Daniel DUROT

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit au tableau de l'ordre d'Amiens

Tel : 03 23 50 35 50

Fax : 03 23 05 27 76



136 Bld Richelieu
02100 SAINT-QUENTIN

e-mail : daniel.durot@wanadoo.fr

SITE : www.cabinet-durot.com

ORIGINAL

Aide Familiale A Domicile A.F.A.D.

Association déclarée le 8.11.1945 à la Sous-Préfecture de St Quentin.
Agrément préfectoral n° 2006-2-02-004.
SIRET : 780 221 982 00074

Siège social : 2, rue de la Chaussée Romaine – 02100 SAINT QUENTIN.

EXERCICE clos le 31 décembre 2009.

.....

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.

.....

Daniel DUROT.

A.F.A.D. 2, rue de la Chaussée Romaine 02100 SAINT QUENTIN.
RAPPORT SPECIAL du COMMISSAIRE AUX COMPTES.
Année 2009.

Rapport spécial

ORIGINAL

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de « **l'Association familiale à domicile** », je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009, il ne m'a pas été donné avis de conventions visées à l'article L.612-5 du Code de Commerce. Pour information, les frais de déplacements remboursés aux bénévoles de votre association se sont élevés à la somme de 108.45 € au cours de l'exercice écoulé.

SAINT QUENTIN, le 29 mars 2010.


Daniel DUROT, commissaire aux comptes.

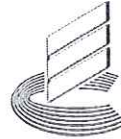
Daniel DUROT

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit au tableau de l'ordre d'Amiens

Tel : 03 23 50 35 50

Fax : 03 23 05 27 76



136 Bld Richelieu
02100 SAINT-QUENTIN

SITE : www.cabinet-durot.com

e-mail : daniel.durot@wanadoo.fr

ORIGINAL

Aide Familiale A Domicile A.F.A.D.

Association déclarée le 8.11.1945 à la Sous-Préfecture de St Quentin.
Agrément préfectoral n° 2006-2-02-004.
SIRET : 780 221 982 00074

Siège social : 2, rue de la Chaussée Romaine – 02100 SAINT QUENTIN.

EXERCICE clos le 31 décembre 2009.

.....

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.

.....


Daniel DUROT.

N/2

Numéro TVA : FR 62 314 154 725

Membre d'une Association Agréée – Accepte les règlements par chèques.

ORIGINAL

A.F.A.D. 2 rue de la Chaussée Romaine 02100 SAINT QUENTIN.
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre CONSEIL d'ADMINISTRATION, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de « **l'Association familiale à domicile** », joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur les bases de mon audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- Opinion sur les comptes annuels :

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.
Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

2- Justifications des appréciations :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par l'ordonnance du 8 septembre 2005, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- Vérifications et informations spécifiques :

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'information à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier.

A Saint Quentin, le 29 mars 2010.


Daniel DUROT, commissaire aux comptes

E/h